

Zoom sur...

## Supports en euros et supports en unités de compte, comment diversifier son contrat d'assurance vie ?

Les supports en euros présents dans les contrats d'assurance vie offrent majoritairement un capital garanti et apportent une grande sécurité à l'investissement des souscripteurs. Composés principalement d'obligations d'Etat et d'obligations d'entreprise, leur rendement s'est fortement réduit ces 10 dernières années compte tenu de la baisse des taux d'intérêts. Malgré la hausse brutale des taux des obligations depuis 2022 (les obligations émises par l'Etat français sont, par exemple, passées d'un rendement de 0,4 % en avril 2016 à 3,03 % en janvier 2023), le rendement des supports en euros devrait rester faible même si de légères augmentations sont attendues. En effet, les obligations ayant « une durée de vie » moyenne de 10 ans, elles ne sont renouvelées au sein des supports en euros qu'au fil du temps, la répercussion positive de cette hausse des taux sur les rendements ne se fera donc que progressivement.

A long terme, au sein d'un contrat d'assurance vie, les supports en euros restent, certes, un socle d'investissement mais ne peuvent être le seul moteur de performance de votre épargne. Le bon conseil reste de diversifier !

### Rechercher de meilleurs rendements avec les supports en unités de compte<sup>1</sup>

Présents dans la majorité des contrats d'assurance vie, **les supports en unités de compte<sup>1</sup> présentant un risque de perte en capital**, permettent de chercher à profiter du potentiel des marchés financiers et d'accéder à de nombreuses classes d'actifs telles que les obligations d'entreprises, l'immobilier, les actions européennes ou américaines, etc.

L'évolution de l'épargne placée sur ce type de supports est dépendante des fluctuations des marchés financiers et/ou immobiliers. L'épargne ainsi investie peut générer des gains (appelés produits en assurance vie) ou des pertes. L'ajustement entre le rendement potentiel et la prise de risque dépendra de la répartition de l'investissement entre les différents supports choisis.

### Ne pas mettre « tous ses œufs dans le même panier »

Il est recommandé de diversifier vos placements en investissant dans différentes stratégies, classes d'actifs, zones géographiques, voire horizons d'investissement. La performance éventuellement négative d'un support pouvant ainsi être compensée par la bonne performance d'un autre.

De plus, selon votre profil d'investisseur, vous pouvez investir à la fois sur des supports en euros et des supports en unités de compte.

Affecter une part de votre épargne à un support en euros vous offre une garantie du capital investi (hors frais du contrat<sup>2</sup>) mais des perspectives de rendement assez faibles, alors qu'investir sur des supports en unités de compte permet, en contrepartie d'un risque de perte en capital, de rechercher un meilleur rendement potentiel à long terme.

### Se faire accompagner et vérifier chaque année son allocation d'actifs

L'étendue de la gamme des supports en unités de compte accessibles dans les contrats d'assurance vie multisupport nécessite que vous soyez accompagné dans leur sélection. En fonction de votre profil d'investisseur et de votre horizon d'investissement votre intermédiaire d'assurance pourra vous recommander des allocations d'actifs adaptées à vos besoins.

Il est recommandé de le rencontrer régulièrement, au moins une fois par an, pour faire un point sur votre contrat et vérifier que vos choix restent toujours adaptés à votre situation personnelle.

<sup>1</sup> L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Le capital investi n'est pas garanti, mais est sujet à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

<sup>2</sup> Selon les dispositions contractuelles.

## Des indicateurs à votre disposition pour vous éclairer

Pour vous aider à sélectionner, avec l'aide de votre intermédiaire d'assurance, les unités de compte adaptées à votre profil d'investisseur, à vos objectifs et à votre situation personnelle et patrimoniale, parmi ceux proposés au sein d'un contrat d'assurance vie, il convient de consulter en premier lieu le Document d'Informations Clés (DIC) ou le document qui présente les caractéristiques principales du support. Ces documents qui doivent vous être remis avant tout investissement par votre intermédiaire d'assurance, fournissent les informations nécessaires à une prise de décision éclairée, notamment sur la stratégie d'investissement retenue pour un support, sa composition et son niveau de risque. Le DIC affiche notamment le niveau de risque et de rendement potentiel du support sur une échelle graduée de 1 à 7. Le niveau 1 correspond à la catégorie des supports à risques faibles dans laquelle vous trouverez, entre autres, des supports monétaires. A l'autre extrémité, la catégorie 7 est réservée aux supports les plus risqués intégrant des stratégies de gestion alternatives (produits financiers dérivés avec effet de levier). A cette classification s'ajoutent des éléments supplémentaires tels que l'incidence des coûts annuels et des frais liés à l'investissement sur les supports, des scénarios de performances (défavorable, intermédiaire et favorable) ainsi que la stratégie conduite par la société de gestion.

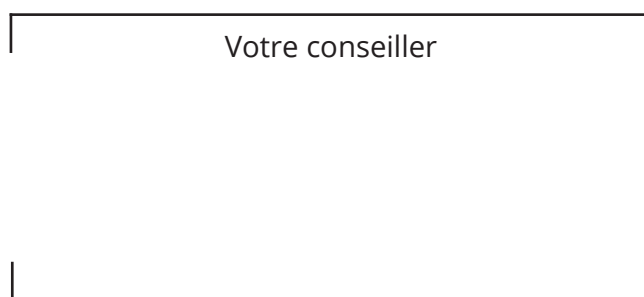
Il existe également des reportings, vous offrant une vision plus concrète des supports. Ils présentent les performances des supports, la construction des fonds auxquels ils sont adossés, la stratégie des gestionnaires et leurs objectifs d'investissement.

## Arbitrer ou investir progressivement sur les supports en unités de compte<sup>1</sup>

Déterminer précisément quel est le «bon moment» pour investir son épargne reste compliqué. Investir progressivement est donc une bonne méthode pour entrer ou réinvestir sur les marchés en amortissant les fluctuations à la hausse ou à la baisse.

Pour vous accompagner dans cette stratégie d'investissement, les contrats d'assurance vie multisupport peuvent proposer des options de gestions financières telles que le plan d'investissement progressif qui, après un versement sur le support en euros, permet d'investir progressivement sur un ou plusieurs supports en unités de compte<sup>1</sup> par arbitrages automatiques. De même, à partir d'une épargne existante sur le support en euros, le plan d'arbitrages programmés permet de modifier votre allocation d'actifs en investissant progressivement sur des supports en unités de compte<sup>1</sup>.

**1 L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital. Il n'est pas garanti, mais est sujet à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**



Document publicitaire, non contractuel, achevé de rédiger le 7 juillet 2023, sur la base de la réglementation en vigueur à cette date.

**Abeille Vie** : Société anonyme au capital de 1 205 528 532,67 € - Entreprise régie par le Code des assurances  
Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 RCS Nanterre.

